Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 31

Artikel: Liberté
Autor: Tastu
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192446

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-neuvième année. N° 31. Samedi 1er août 1891.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2me *et* 3me *séries.*
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Liberté

ou le Serment des trois Suisses.

Ils étaient là tous trois ! A travers les nuages,
La lune révélait sur leurs mâles visages
D'un héroïque espoir les présages vainqueurs.
Sous leurs habits grossiers battaient de nobles cœurs.
Un serment généreux sort de ces bouches pures,
Et l'écho menaçant, par l'écho répété,
Redit de monts en monts, avec de sourds murmures :
Liberté ! Liberté !

Liberté, c'est ton jour, ce sol est ton empire ;
Là, nulle ambition sous tes traits ne conspire :
D'un peuple pauvre et fier toi seule armes les mains ;
Sur ces pics sourcilleux, vierges de pas humains,
L'aigle au vol indompté semble te rendre hommage,
Le bleu miroir des lacs réfléchir ta beauté,
Et le bruit des torrents dire à l'écho sauvage :
Liberté ! Liberté !

Mme TASTU.

* * *

La fête de la Confédération donne aux magnifiques strophes qu'on vient de lire une palpitante et patriotique actualité.

Ces vers sont si beaux que nous ferons sans doute plaisir à nos lecteurs en leur donnant quelques détails biographiques sur leur auteur.

Mademoiselle Amable Voïart, qui devait prendre plus tard un rang si distingué parmi les poëtes de son temps, était née à Metz, le 31 août 1798. Elle épousa, en 1816, Joseph Tastu, littérateur et imprimeur à Perpignan, mort à Paris en 1849.

Dès l'âge de neuf ans, la jeune Amable fit preuve de grande intelligence et se plaisait à composer des couplets sur des airs connus. A treize ans, elle s'essaya, non plus à des couplets, mais à de véritables pièces de vers, à des idylles sur les diverses fleurs. La première de ses pièces, le *Réséda*, fut présentée à l'impératrice Joséphine, en 1809, et lui valut de vifs éloges.

En 1835, elle publia, à l'occasion du sacre de Charles X, une pièce qui fit sensation, les *Oiseaux du sacre*. Viennent ensuite des volumes de poésies diverses qui eurent grand succès. Parmi ses plus belles inspirations, on cite tout particulièrement le morceau qu'on vient de lire.

La crise commerciale qui suivit la révolution de 1830 et ruina M. Tastu, apporta de profondes tristesses dans la vie de l'auteur du *Serment des trois Suisses*, tristesses dont plusieurs de ses œuvres poétiques portèrent dès lors l'empreinte :

O monde ! ô vie ! ô temps ! fantômes, ombres vaines,
Qui lassez à la fin mes pas irrésolus,
Quand reviendront ces jours où vos mains étaient pleines,
Vos regards caressants, vos promesses certaines ?
Jamais, oh ! jamais plus !

L'éclat du jour s'éteint aux pleurs où je me noie,
Les charmes de la nuit passent inaperçus ;
Nuit, jour, printemps, hiver, est-il rien que je voie ?
Mon cœur peut battre encor de peine, mais de joie
Jamais, oh ! jamais plus !

Devant les impérieuses nécessités de la vie, Mme Tastu dut abandonner presqu'entièrement la poésie pour la prose. On lui doit des ouvrages sur l'éducation, des traductions de l'anglais, des cours d'histoire, etc., etc.

En mer.

Saluts internationaux.

Les journaux rendant compte de la visite de l'escadre française à Cronstadt, où il lui a été fait une si brillante réception, nous disent que le moment le plus grandiose a été surtout celui où les escadres française et russe échangèrent des salves de coups de canons en saluant réciproquement la Russie et la France.

A ce propos, nous pensons que nos lecteurs accueilleront avec plaisir quelques détails sur les saluts en mer, qui se font d'après certaines règles internationales.

Un bâtiment de guerre ne salue jamais que lorsqu'on peut lui rendre sa politesse, c'est-à-dire lorsqu'il y a là un fort armé de pièces d'artillerie. Afin d'éviter toute méprise à cet égard, il est d'usage d'envoyer un officier pour traiter du salut avec les autorités locales.

Ce salut, adressé au pays lui-même, est de 21 coups de canon ; il ne faut pas le confondre avec celui qu'échangent entr'eux les vaisseaux de nationalité différente qui se trouvent réunis dans une rade.

Au moment de saluer, à l'instant précis du premier coup de canon, on déploie en tête du grand mât le pavillon de la nation à laquelle on veut faire honneur, et réciproquement les forts de terre hissent le drapeau de l'Etat auquel ils rendent son salut.

Dès que le salut est terminé, les pavillons sont descendus.

Il est admis que ces marques de courtoisie internationale ne s'échangent que lorsque le navire de guerre possède un nombre respectable de canons.

Un petit aviso, armé de quatre pièces, par exemple, ne salue pas d'ordinaire. Il faut en avoir huit ou dix pour être astreint à ce genre de politesse maritime.

* * *

Quant aux bâtiments de toutes les marines que le hasard rassemble à un mouillage quelconque, ils se traitent les uns et les autres sur le pied de la plus parfaite égalité.

Si aucun d'eux ne porte le pavillon d'un amiral, ils ne saluent pas du canon.

En revanche, les insignes d'un officier général sont salués d'un nombre de coups en rapport avec le grade : pour un vice-amiral, quinze coups ; pour un contre-amiral, sept coups.

Si l'escadre qui entre voit sur la rade un pavillon amiral égal à celui de son propre commandant, elle prend l'initiative du salut. Dans le cas contraire, elle attend ; car s'il n'y a au mouillage qu'un contre-amiral ou de simples capitaines de vaisseau, ce sont ces derniers qui saluent les premiers, rendant hommage au pavillon de grade supérieur.

* * *

Outre les saluts rendus à la terre, puis aux pavillons amiraux, il y a les saluts adressés à la personne même d'un officier général, lorsqu'il fait une visite officielle à bord d'un bâtiment. Pour ce genre d'honneurs, les matelots montent sur les vergues, au moment où le canot de l'amiral quitte le navire, et ils poussent un certain nombre de cris réglementaires, en même temps que les canons font feu.

Pendant qu'on lui rend cet hommage, l'amiral doit faire lever les avirons de ses rameurs et se tenir debout, tête nue, dans son embarcation.

Les cris varient avec les nations. Ainsi, par exemple, les Anglais et les Américains des Etats-Unis font entendre des « hurrah » ; les Italiens crient : « Viva el Re ! » ; les Français : « Vive la République ! » En un mot, chaque peuple acclame conformément à ses usages et à ses institutions.